

CLAUDE-MARIE LEROY
COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

ASSOCIATION JEUNES TALENTS DU CIRQUE

9, Rue de la Pierre Levée

75011 PARIS

CLAUDE-MARIE LEROY
COMMISSAIRE AUX COMPTES
COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

Mesdames, Messieurs les Adhérents de l'Association,

En exécution de la mission qui m'a été confiée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association, à la fin de cet exercice.

CM

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L 823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La première partie de l'annexe expose les règles et méthodes comptables habituellement suivies par votre Association.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis, j'ai vérifié leur caractère approprié ainsi que les informations fournies à leur sujet dans l'annexe, et je me suis assurée de leur correcte application.

Estimations comptables

J'ai procédé à l'appréciation des approches retenue par l'Association l'annexe concernant l'application des règles et méthodes comptables, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application des méthodes décrites.

Conclusion


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à PARIS,
Le 20 Avril 2010


Le Commissaire aux Comptes
Claude-MARIE LEROY

Bilan Actif

Au	31/12/09	31/12/08
Durée	12 mois	12 mois

	Brut	Amort&Prov	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais recherche & développement				
Conces. brevets & droit simil. marques, procédés, logiciels, droits				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Bâtiments				
Inst. Tech., Matériel Outil. ind.				
Autres immob. corporelles				
Immob. corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières				
TOTAL (I)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours				
Matières premières, approvision.				
En-cours production de biens				
En-cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes sur commandes				
Créances exploitation				
Usagers & cptes rattachés				3 000
Autres créances	65 083		65 083	14 390
Valeurs mobilières de placement	153		153	153
dont actions propres				
Disponibilités	177 290		177 290	6 603
COMPTE DE REGULARISATION ACTIF				
Charges constatées d'avance	61		61	
TOTAL (II)	242 586		242 586	24 146
Charges à répartir /plus.exer.(III)				
Prime de rembours. des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I-II)	242 586		242 586	24 146
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				

Compte de Résultat

Au	31/12/09	31/12/08
Durée	12 mois	12 mois

	France	Exportation	TOTAL	TOTAL
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				2 364,96
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				2 364,96
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			245 000,00	109 000,00
Reprises s/prov et amort. transfert de charges				
Autres produits			2 113,43	127 907,85
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
TOTAL (I)			247 113,43	239 272,81
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achat de marchandises				
Variation de stocks (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			28 058,01	29 742,14
Impôts, taxes et versements assimilés			504,13	969,68
Salaires et traitements			19 604,87	37 380,90
Charges sociales			11 454,78	17 499,17
Dotations aux amortissements s/immobilisations				
Dotations aux provisions s/immobilisations				
Dotations pour réserves				
Dotations aux provisions pour risques et charges			4 113,00	
Engagements à réaliser sur ressources affectées			163 000,00	
Autres charges			91,60	165 750,34
TOTAL (II)			226 826,39	251 342,23
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			20 287,04	-12 069,42
OPERATIONS EN COMMUN				
Excédent attribué, déficit transféré (III)				
Déficit supporté, excédent transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
Autres valeurs mob., créances d' actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés			4,94	1,43
Reprises s/provisions et transfert de charges				
Différences positives de change				
Produits nets s/cessions valeurs mob de placement				
TOTAL (V)			4,94	1,43
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			221,51	
Différences négatives de change				
Charges nettes s/cessions valeurs mob. de placement				
TOTAL (VI)			221,51	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-216,57	1,43
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			20 070,47	-12 067,99

**ASSOCIATION
JEUNES TALENTS CIRQUE**

**9, rue de la Pierre Levée
75011 Paris**

**ANNEXE DES COMPTES ANNUELS
REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Au BILAN avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2009,

dont le total est de 242 586 Euros

et au COMPTE DE RESULTAT de l'exercice s'étendant du 1er Janvier au 31 Décembre 2009,

présenté sous forme de liste,

et dégageant un **bénéfice comptable de 20 072,71 Euros.**

L'exercice a une durée de 12 mois.

Les notes, tableaux et documents dont partie intégrante des comptes annuels.

Lorsqu'un élément de l'annexe exigé par les dispositions du décret 83 1020 n'est pas fourni il y a lieu de considérer qu'elle ne s'applique pas au cas présent.

De même si des informations requises ont déjà été portées au bilan ou au compte de résultat, elles ne sont pas reprises dans l'annexe.

CHARGES A PAYER

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

EXERCICE

- Fournisseurs - factures non parvenues	4 242,00 €.
- Personnel - Autres charges à payer	
- Organismes sociaux – Charges à payer	
- Divers - Charges à payer	

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance comptabilisés pendant l'exercice se décompose comme suit :

- SACEM PROJETS 2010	7 000,00 €.
- SACD PROJETS 2010	45 000,00 €.

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 60,93 €.
Elles correspondent par nature aux éléments indiqués ci-dessous et concernent des charges réglées au cours de l'exercice mais qui concernent l'exercice suivant :

- Cotisation assurance AXA du 01/01/2010 au 31/03/2010	: 60,93 €
--	-----------

Bilan Passif

Au	31/12/09	31/12/08
Durée	12 mois	12 mois

	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise (dont legs,donations...)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Réserves de trésorerie provenant du résultat		
Dotation au fonds de trésorerie		
Fonds associatif		
Fonds dédiés	163 000	
Report à nouveau	-10 877	1 204
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédent ou déficit)	20 073	-12 081
Subventions d'investissement		
Autres subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Subventions d'équipement		
TOTAL (I)	172 196	-10 877
AUTRES FONDS PROPRES		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
TOTAL (II)		
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	4 113	
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	4 113	
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établis. crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçues s/ commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 613	22 863
Dettes fiscales et sociales	8 141	4 203
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés		
Autres dettes	524	7 957
COMPTES DE REGULARISATION PASSIF		
Produits constatés d'avance	52 000	
TOTAL (IV)	66 277	35 023
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I-V)	242 586	24 146

Compte de Résultat (Suite)

Au	31/12/09	31/12/08
Durée	12 mois	12 mois

PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		3,04
Sur opérations en capital		1,26
Reprises s/provisions et transfert de charges		
Quote-part des subventions d'investissement non renouvelable virée au cpte résultat		
TOTAL (VII)	3,04	1,26
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		0,80
Sur opérations en capital		13,91
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL (VIII)	0,80	13,91
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2,24	-12,65
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
PRODUITS (I+III+V+VII)	247 121,41	239 275,50
CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	227 048,70	251 356,14
EXCEDENT OU DEFICIT (Produits - Charges)	20 072,71	-12 080,64

MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de bases suivantes :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du **plan comptable général 1999**.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en euros courants.

MOUVEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Néant.

METHODE UTILISEE POUR LE CALCUL DES AMORTISSEMENTS

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue :

L : linéaire - D : dégressif - E : exceptionnel

<i>AMORTISSEMENTS POUR IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	<i>DEPRECIATION</i>
Matériel et outillage	L 15 à 20%
Installations générales, agencements et aménagements	L 15%
Matériel de bureau et informatique	L 20%- L 33,33%
Mobilier	L 10%

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Une provision pour risques et charges concernant un montant d'indemnité réclamé par la compagnie d'assurance AXA pour une somme de 4 113 euros correspondant à la dégradation d'un tapis de scène par l'association IM-POSTURE.

EFFECTIF DE L'ASSOCIATION

L'effectif de l'association à la fin de l'exercice clos au 31 décembre 2009 est de 1 salarié équivalent temps plein selon D.A.D.S 1.
L'effectif moyen au cours de l'exercice 2009 a lui aussi été de 1 salarié équivalent temps plein.

**ELEMENTS NOUVEAUX CONSTATES
PENDANT L'EXERCICE**

Conformément aux dispositions de l'article 9 (al.2 bis) ainsi que de l'article 24-16 du décret du 29 novembre 1983 du code du commerce,

Nous vous informons que nous avons décidé d'appliquer les dispositions du plan comptable associatif 1999 au titre des fonds dédiés. Nous avons constaté au compte 689 Engagement à réaliser s/subventions attribuées un montant de 163 000 €. en contrepartie du compte 194 Fonds dédiés, se décomposant de la manière suivante :

- Subvention Européenne / 200 000 €	163 000 €
-------------------------------------	-----------

Ces fonds dédiés correspondent à des engagements de subventions attribuées à réaliser sur l'exercice 2010. Le montant diminué de la subvention soit 37 000 euros correspond quant à lui à l'engagement des charges comme il est mentionné sur le budget prévisionnel et « réalisé » 2009.